

**CACEM**

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT



# Contrat de la baie de Fort-de-France

## Dossier définitif

Projet de programme d'actions  
du contrat de baie

DECEMBRE 2007

**Document provisoire -  
Comité de Baie**

# SOMMAIRE

---

I. PREAMBULE	3
II. LE PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT DE LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE	4
<i>II.1. Enjeu A : « Hypersédimentation, envasement de la baie et état des récifs coralliens »</i>	4
<i>II.2. Enjeu B : « Qualité des eaux littorales au regard des micropolluants »</i>	8
<i>II.3. Enjeu C : « Qualité bactériologique des eaux de la baie »</i>	11
<i>II.4. Enjeu D : « Niveau trophique de la baie »</i>	14
<i>II.5. Enjeu E : « Qualité écologique et chimique des cours d'eau »</i>	16
III. UN EXEMPLE DE FICHE ACTION	20

## I. PREAMBULE

---

Ce document présente l'ensemble des actions retenues dans le projet de programme d'actions du contrat de la baie de Fort-de-France. Ce programme est le résultat de nombreuses discussions techniques (entretiens individuels et réunions thématiques) tant sur la définition des objectifs à atteindre en terme de qualité des eaux et des milieux aquatiques que sur les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. La présentation de ce programme est réalisée par enjeu afin de bien comprendre la logique d'actions retenue.

Après validation de ce programme d'actions par le Comité de Baie, les actions seront intégrées dans un outil de gestion qui permettra d'éditer des fiches actions destinées à faciliter la mise en œuvre du contrat (aide pour la structure porteuse, les maîtres d'ouvrage et les partenaires financiers des actions notamment). Un exemple de fiche action éditée est ainsi présenté à la fin de ce document.

## II. LE PROJET DE PROGRAMME D'ACTIONS DU CONTRAT DE LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE

---

### II.1. ENJEU A : « HYPERSEDIMENTATION, ENVASEMENT DE LA BAIE ET ETAT DES RECIFS CORALLIENS »

---

**Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu A "Hypersédimentation, envasement de la baie et état des coraux"**

Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés
<b>Améliorer la connaissance sur l'état actuel du milieu marin</b>	Cartographie de l'état des coraux dans la baie de Fort-de-France	1	Baie de Fort-de-France	Etude globale sur l'état actuel des récifs coralliens de la baie. A définir en fonction des résultats prochains de la cartographie des biocénoses de la baie de Fort-de-France réalisée par l'OMMM.	- Précision de la problématique et notamment de l'écart aux objectifs fixés, - Définition de sites pertinents pour la réalisation du suivi des actions du contrat	2009	OMMM, CACEM		B, D
	Etude de définition du réseau de suivi à mettre en place dans le cadre du contrat de baie	1	Tout le territoire du contrat de baie	Définition des sites de suivi (en compléments des réseaux existants), des paramètres de suivi, des protocoles, des conventionnements à réaliser avec les producteurs actuels de données et les laboratoires (format des données, transmission,...) et des coûts (investissement et fonctionnement annuel)	Préparation des opérations de suivi de la qualité des eaux et des milieux aquatiques	2008	CACEM, DIREN		B, C, D et E
	Suivi de l'état de santé des peuplements coralliens	1	Sites à définir dans la baie de Fort-de-France (au moins sites du RNO-Hydro Gros Ilet (204) et Atterrissement Rouge (207))	- Suivi semi quantitatif sur 2 à 3 sites à définir par une campagne de prospection préalable (voir avec les sites de surveillance de la DCE) - Fréquence : 1 campagne avant le début du contrat et 1 en fin de contrat	- Précision de la problématique et notamment de l'écart aux objectifs fixés, - Etat zéro pour le suivi des actions du contrat de baie	2009 et 2013	CACEM		B, D
	Suivi des paramètres hydrologiques des eaux marines de la baie	1	Sites à définir dans la baie de Fort-de-France (au débouché de certaines rivières : Madame, Monsieur, Jambette --> compléments du réseau RNO-Hydro)	- Paramètres à suivre : MES, nitrates, phosphore - Prendre en compte les suivis actuels réalisés dans le cadre du RNO-Hydro et du programme de surveillance de la DCE	- Précision de la problématique et notamment de l'écart aux objectifs fixés, - Etat zéro pour le suivi des actions du contrat de baie	2009-2013	DDE, CACEM		B, D
	Cartographie des écosystèmes mangroves et herbiers	1	Baie de Fort-de-France (fond de baie notamment)	- Technique : télédétection - Fréquence : 1 campagne avant le début du contrat et 1 en fin de contrat	Etat zéro pour le suivi des actions du contrat de baie	2009 et 2013	CACEM, CAESM, DIREN, Région, Département		B, D
	Cartographie des zones de sédimentation	1	Baie de Fort-de-France (zones ciblées à définir)	Bathymétrie de la baie de Fort-de-France ou de certaines zones ciblées	- Précision de la problématique et notamment de l'écart aux objectifs fixés, - Etat zéro pour le suivi des actions du contrat de baie	2009	CACEM, DIREN, Région, Département		-
<b>Améliorer la connaissance et le suivi des phénomènes d'érosion et de transport solide</b>	Mise en place d'un suivi sur 1 ou 2 bassins versants tests des phénomènes d'érosion et de transport solide	2	Un BV rural (BV de la Lézarde) et un BV urbain (BV Rivière Monsieur)	Equipement de bassins versants tests avec des stations de mesures du transport solide sur ravines et cours d'eau (paramètres mesurés : débit, turbidité (turbidimètre en continu), matières en suspension (préleveurs automatiques)).	- Meilleure compréhension des phénomènes de transport solide en relation avec les événements climatiques, - Comparaison des phénomènes érosifs sur 2 bassins versants très différents	2009-2013	CACEM, DIREN, Département	Investissements lourds	B, E
	Mise en place d'un suivi du transport solide de certains cours d'eau	1	Bassins prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée (agricole) et Monsieur (urbain)	Mise en place de turbidimètres en continu et de préleveurs à proximité des stations de jaugeage existantes à l'exutoire des bassins versants prioritaires	- Quantification des apports à grande échelle - Suivi des apports de sédiments à la baie	2009-2013	CACEM	Investissements lourds	B, E
<b>Améliorer la connaissance sur la dynamique sédimentaire de la baie de Fort-de-France</b>	Réalisation d'une modélisation hydro-sédimentaire de la baie	2	Baie de Fort-de-France	Modélisation des champs de courant dans la baie de Fort-de-France (modèle global 3D) avec prise en compte des courants, de la marée et des régimes de vents.	Acquérir une meilleure connaissance de la circulation des courants en vue d'applications de type : compréhension des phénomènes de déplacement des contaminants (MES mais aussi micropolluants), impacts des rejets de STEP, ...	2009-2011	CACEM, Département		B, C et D

**Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu A "Hypersédimentation, envasement de la baie et état des coraux"**

Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés
<b>Améliorer la gestion des eaux pluviales en zones urbaines et au niveau des infrastructures</b>	Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales	1	Communes prioritaires : Fort-de-France et Le Lamentin	Diagnostic des systèmes d'assainissement des collectivités et propositions d'aménagements visant à améliorer la maîtrise des écoulements pluviaux (quantitatif et qualitatif)	Programmation ciblée des travaux à réaliser	2009-2011	Communes	Simple	B, C, E
	Mise en place d'une cellule de réflexion sur la gestion des eaux pluviales	1	Ensemble des acteurs concernés par les eaux pluviales	Définition de solutions de stockage et de traitement des eaux pluviales adaptées au contexte martiniquais (précipitations importantes, topographie)	Pré-requis important avant de mettre en place des solutions de maîtrise des flux polluants des eaux pluviales sur le territoire	2008-2009	CACEM		B
	Mise en œuvre des actions découlant des schémas directeurs EP (limitation de l'imperméabilisation, mise en place de bassins de stockage et de décantation,...)	1	Tout le territoire du contrat de baie et particulièrement les bassins versants prioritaires (Lézarde, Rivière-Salée, Madame, Monsieur, Jambette)	- Limiter l'imperméabilisation des fossés de collecte au niveau des voiries - Utilisation de techniques alternatives dans les nouveaux projets d'urbanisme (chaussées à structure réservoir, toits stockants,...)	Limiter le ruissellement et les vitesses de transfert des eaux vers les ravines --> diminution des risques d'érosion linéaire	2011-2013	Communes, structures intercommunales		B, E
<b>Gérer de manière durable les rivières et les ravines afin de limiter l'érosion linéaire</b>	Etude de définition d'une structure porteuse des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau	1	Ensemble de la Martinique	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Mise en place d'une cellule de travail sur les travaux d'entretien sur cours d'eau	1	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Mise en place de sites pilotes de restauration de berges par des techniques alternatives	1	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Réalisation de formation sur les techniques alternatives pour le renforcement de berges	2	Maîtres d'ouvrage (Conseil Régional, communes) et entreprises	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E

**Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu A "Hypersédimentation, envasement de la baie et état des coraux"**

Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés
<b>Limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion et les transferts de sédiments</b>	Diagnostique du risque érosif à l'échelle de l'exploitation (parcelles et micro-bassins versants)	2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Utilisation d'indicateurs simples permettant de mettre en évidence les problèmes d'érosion à l'échelle des parcelles agricoles et à l'échelle d'unités hydrographiques cohérentes (circulation intra et inter-parcellaires)	Définition des parcelles à effort sur lesquelles des travaux doivent être réalisés	2009-2011	Agriculteurs	Simple	B, E
	Mise en place d'expérimentations de pratiques agro-environnementales sur sites pilotes	2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	- Techniques à expérimenter sur des sites pilotes : couverture des sols agricoles lors des premiers mois de culture, travail du sol réduit, enherbement contrôlé des fossés de drainage et des chemins, mise en place de talus en bas de parcelles... - Travail à réaliser en lien avec le PRAM, le CTCS, la Chambre d'Agriculture, les groupements de producteurs,...	Pré-requis indispensable avant la diffusion des mesures agro-environnementales les plus efficaces	2009-2013	CACEM, Chambre d'agriculture, CTCS, Banalliance, Banamart		B, E
	Diffusion des résultats des expérimentations sur les sites pilotes et bilan de leur mise en œuvre (animation, sensibilisation)	2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Réalisation de formations, de visites des sites pilotes, de démonstrations au champ, de plaquettes de communication	Diffuser les techniques permettant de réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion à la parcelle et de diminuer encore les apports terrigènes à la baie	2011-2013	CACEM		B, E
	Schémas d'aménagement de l'espace rural	2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Diagnostic des éléments du paysage existants : nombre, typologie, intérêt vis-à-vis de la limitation des transferts de particules de sol et de contaminants	Programmation des travaux d'aménagement de l'espace rural (talus, pièges à sédiments,...)	2009-2011	Communes, structures intercommunales, Région, Département		B, E
	Mise en place de pièges à sédiments dans certaines ravines	2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Pré-requis : schéma d'aménagement de l'espace rural pour trouver les bonnes implantations des pièges à sédiments	Peut être efficace si les dispositifs sont bien calibrés et permettent de retenir les MES et si un entretien régulier est réalisé (évacuation des sédiments piégés).	2012-2013	Communes, structures intercommunales, Région	Coûts d'entretien, problème de continuité pour la faune piscicole	B, E
	Etude diagnostic préalable à des actions de reboisement	2	Tout le territoire du contrat de baie	Etude diagnostic présentant un recensement des parcelles ne présentant plus d'intérêt agricole, les raisons de ce désintérêt (trop pentue ou contaminée), la filière de reboisement à préconiser (long terme, bois-énergie), les essences à planter et la faisabilité technique et économique du reboisement		2009-2011	Collectivités		B, E
<b>Préserver les couverts végétaux en zone littorale (mangroves)</b>	Actions de sensibilisation et d'information sur la nécessité de préserver la mangrove	2	Tout le territoire du contrat de baie	Type d'action envisageable : mise en place d'une maison du milieu naturel de la baie de Génipa qui est une action prioritaire de la CAESM (prévue dans le programme opérationnel de l'espace sud)	Préservation de la mangrove qui représente à la fois un milieu naturel remarquable et joue également un rôle de filtre important des eaux vis-à-vis des matières en suspension	2009-2013	CAESM, commune de Rivière-Salée	Simple	-
	Classement de la mangrove de Génipa en réserve naturelle régionale	1	Mangrove de Génipa	- Mise en place d'un plan de gestion avec des actions de sensibilisation - Actuellement à l'étude par le PNRM		2009-2013	PNRM		
<b>Améliorer le curage et la gestion des sédiments marins et des estuaires</b>	Mise en place d'une cellule de réflexion sur le curage et la gestion des sédiments en baie de Fort-de-France	1	Tous les usagers concernés par la gestion des sédiments (Etat, collectivités, CCIM,...)	Réflexion sur les méthodes de dragage des sédiments, les filières de traitement, les lieux possibles d'immersion, définition de solutions alternatives au clapage en mer, opérations pilotes,...	Elaboration d'un guide technique et de recommandations concernant le curage des sédiments aux embouchures et dans la baie de Fort-de-France	2009-2010	Département, CACEM, DDE CQEL		B

## II.2. ENJEU B : « QUALITE DES EAUX LITTORALES AU REGARD DES MICROPOLLUANTS »

---

**Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu B "Qualité des eaux littorales au regard des micropolluants"**

Paramètre	Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés	
Tous	Améliorer la connaissance sur la contamination des milieux aquatiques	Etude de définition du réseau de suivi à mettre en place dans le cadre du contrat de baie	1	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu A "Hypersédimentation, envasement de la baie et état des récifs coralliens"					A et E	
		Mise en place de stations de suivi de la contamination des sédiments et des organismes vivants par les micropolluants	1	Baie de Fort-de-France et en particulier : Cohé du Lamentin, baie des Flamands, débouchés Rivière Madame et Monsieur (nombre des stations à définir)	- Stations complémentaires des 2 stations du réseau RNO-Matière vivante suivies par l'IFREMER - Paramètres à suivre : métaux lourds de l'annexe X de la DCE, PCB, pesticides de l'annexe X plus certains spécifiques à la zone d'étude	- Connaître la réalité de la contamination des milieux littoraux (sédiments et organismes vivants) par les micropolluants - Avoir un état initial permettant de réaliser un suivi et une évaluation des actions du contrat	2009-2013	CACEM, DIREN	Coûts des analyses	-	
	Améliorer la connaissance sur la dynamique sédimentaire de la baie de Fort-de-France	Réalisation d'une modélisation hydro-sédimentaire de la baie	2	Baie de Fort-de-France	Cf. Enjeu A "Hypersédimentation, envasement de la baie et état des récifs coralliens"					A	
Micropolluants métalliques et organiques (hors pesticides)	Améliorer la connaissance sur les sources de micropolluants	Etude diagnostique préalable aux audits environnementaux des zones d'activités industrielles, artisanales et portuaires	1	Ensemble du territoire du contrat de baie	Recensement exhaustif des activités (registre du commerce et questionnaires) et réflexion sur un protocole de mise à jour (à voir), sélection d'une cinquantaine d'entreprises et de ports (à discuter) devant être prioritairement audités compte tenu des risques environnementaux inhérents à leur activité.	Préparation des audits environnementaux à lancer sur les différentes zones d'activités industrielles, artisanales et portuaires	2008	CACEM			
		Audits environnementaux sur les sites d'activités industrielles, artisanales et commerciales	1	ZAC et ZI du territoire du contrat de baie (Jambette, Mangles, Lézarde, Petite Cocotte,...)	Etat des lieux environnemental des zones d'activités artisanales et industrielles	Recenser les rejets industriels non pris en compte par la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	2009-2011	CCIM, communes, Département		-	
		Audit environnemental des activités portuaires	1	Port de Fort-de-France et ports de plaisance (Baie du Carénage, Pointe du Bout, Etang Z'Abricots,...)	- Audit des aires de carénages - Inventaires des apports portuaires - Déchets solides : types et quantités produites - Préciser les capacités d'accueil des ports de plaisance et les équipements disponibles pour les plaisanciers	- Meilleure connaissance des flux actuels de pollution - Programmation de travaux de réduction des flux de pollution	2009-2011	CCIM, communes, Département	Difficulté liée à la maîtrise d'ouvrage de l'action (recensement, coordination et analyse des données)	-	
	Réduire l'impact des activités industrielles et artisanales	Mise en œuvre d'une cellule de réflexion sur les projets de zones d'activités	1	Ensemble des acteurs concernés (collectivités, CCIM, aménageurs notamment)	Réflexion et mise en place d'un cahier des charges type sur la réalisation des zones d'activités nouvelles sur le territoire du contrat de baie (études à réaliser, volet à prendre en compte, partenaires à solliciter,...)	Mieux appréhender les questions environnementales dès la création des projets de ZAC	2009-2010	CCIM, CACEM	Simple	E	
		Systématiser l'élaboration de conventions de rejet entre les industriels et artisans et les collectivités	3	Artisans, industries dont les effluents sont traités par une STEP collective	Développer le conventionnement des rejets d'effluents des PME et artisans dans les réseaux d'assainissement pour éliminer les rejets en petite quantité à toxicité élevée	Permet de mieux connaître la nature et la quantité des effluents à traiter par les STEP collectives	2009-2013	Industriels	Normalement prévu par la réglementation.	E	
		Mise en œuvre des actions découlant des audits environnementaux	1	Industries	Traitements spécifiques, prévention des pollutions ponctuelles, collecte et traitement des eaux pluviales,		2011-2013	A rechercher	Absence de technologies pour tous les types de traitement	E	
	Réduire l'impact des activités portuaires	Mise en place d'une cellule de réflexion sur le curage et la gestion des sédiments en baie de Fort-de-France	1	Tous les usagers concernés par la gestion des sédiments (Etat, collectivités, CCIM,...)	Réflexion sur les méthodes de dragage des sédiments, les filières de traitement, les lieux possibles d'immersion, définition de solutions alternatives au clapage en mer, opérations pilotes,...	Elaboration d'un guide technique et de recommandations concernant le curage des sédiments aux embouchures et dans la baie de Fort-de-France	2009-2010	Département, CACEM, DDE CQEL		A	
		Mise en œuvre des actions découlant des audits environnementaux	1	Port de Fort-de-France	Equipement des aires de carénage, déchetteries portuaires,...		2011-2013	CCIM, communes		-	
	Mieux maîtriser les flux polluants des eaux pluviales	Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales	Mise en place d'une cellule de réflexion sur la gestion des eaux pluviales	1	Communes prioritaires : Fort-de-France et Le Lamentin	Cf. Enjeu A "Hypersédimentation, envasement de la baie et état des récifs coralliens"					A
			Mise en œuvre des actions découlant des schémas directeurs EP (limitation de l'imperméabilisation, mise en place de bassins de stockage et de décantation,...)	2	Ensemble des acteurs concernés par les eaux pluviales	Cf. Enjeu A "Hypersédimentation, envasement de la baie et état des récifs coralliens"					A
Mise en œuvre des actions découlant des schémas directeurs EP (limitation de l'imperméabilisation, mise en place de bassins de stockage et de décantation,...)		2	ZI, ZAC, aéroport, port de Fort-de-France, routes importantes (A1, N1, N5, N6)	Décantation, pré-traitement (déshuileur) avant rejet dans le milieu naturel	Limiter les pollutions chroniques et accidentelles au niveau des infrastructures urbaines	2011-2013	Collectivités, CCIM	Pluies importantes, topographie, foncier	A		

**Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu B "Qualité des eaux littorales au regard des micropolluants"**

Paramètre	Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés
Pesticides	<b>Améliorer la connaissance des usages</b>	Réalisation d'un tableau de bord "pesticides" à l'échelle du contrat de baie	2	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	<b>Réduire les pollutions phytosanitaires agricoles</b>	Réaliser des diagnostics d'exploitation pesticides	1	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Equiper les exploitations agricoles contre les pollutions ponctuelles pesticides	1	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Mise en place d'expérimentations de pratiques agro-environnementales sur sites pilotes	2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Diffusion des résultats des expérimentations sur les sites pilotes et bilan de leur mise en œuvre (animation, sensibilisation)	2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Généraliser le traitement des effluents de traitement fongicide post-récolte des bananes	1	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Réalisation de plans de désherbage communaux	1	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	<b>Réduire les pollutions phytosanitaires non agricoles</b>	Formation des agents des collectivités territoriales responsables du désherbage	1	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Communication et sensibilisation des particuliers aux bonnes pratiques phytosanitaires	3	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Réalisation d'opérations de contrôle des matériels par un prestataire qualifié	2	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Mise en place de dispositifs contre les pollutions ponctuelles pesticides	1	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Réalisation d'une opération de communication sur la collecte des EVPP et des PPNU	2	Tout le territoire du contrat de baie (acteurs agricoles et non agricoles)	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
		Sensibilisation à la prise en compte des contraintes de désherbage dans les projets d'aménagements urbains	2	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E

### II.3. ENJEU C : « QUALITE BACTERIOLOGIQUE DES EAUX DE LA BAIE »

---

Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu C "Qualité bactériologique des eaux de la baie"

Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés
Améliorer la connaissance des systèmes d'assainissement	Diagnostic détaillé des systèmes d'assainissement des bassins versants des plages	1	Secteurs des plages de Schoelcher et des Trois Ilets	Diagnostic comprenant le réseau, les postes de refoulement, les rejets d'eaux pluviales, le fonctionnement de la station d'épuration et le point de rejet	- Identification des causes de pollution bactériologique des plages - Programmation de travaux de restauration - Information des usagers	2009-2010	ODYSSI SICSM		D, E
	Contrôle de la conformité des branchements sur les bassins versants des plages	1	Secteurs des plages de Schoelcher et des Trois Ilets	- Secteur de Schoelcher : programmé en 2008 (l'équipe habilitée d'ODYSSI est actuellement mobilisée sur les tests à la caméra au niveau des réseaux) - Prestation obligatoire de la SME à hauteur de 80% des branchements	- Identification des causes de pollution - Programmation des travaux de mise en conformité	2008-2010	ODYSSI SICSM	Difficulté potentielle sur les contrôles de branchements (exhaustivité difficile)	D, E
Améliorer la collecte et le transfert des eaux usées	Raccordement dans la zone desservie (mise en conformité des branchements)	1	Secteurs des plages de Schoelcher et des Trois Ilets	Suite des études de contrôle de la conformité des branchements	Limiter les déversements au milieu naturel d'eaux usées sans traitement	2011-2013	Particuliers	La prise en charge financière incombe aux particuliers (niveau d'acceptabilité variable)	D, E
	Réhabilitation des réseaux défectueux (eaux parasites de nappe)	2	Secteurs des plages de Schoelcher et des Trois Ilets	Suite des diagnostics détaillés des systèmes d'assainissement des bassins versants des plages (une partie des réseaux des Trois Ilets est en cours de réhabilitation)	- Limiter les rejets directs au milieu naturel - Réduire les apports d'eaux parasites qui entraînent des surcharges hydrauliques et des surverses des réseaux	2011-2013	ODYSSI SICSM	Parfois difficile techniquement de faire davantage que ce qui a déjà été réalisé et/ou est programmé	D, E
	Extension de la collecte des eaux usées	1	- Quartiers non desservis sur le secteur de Schoelcher : Ravine Touza, Cité Saint Georges, Enclos et Redoute - Quartier non desservi sur le secteur des Trois Ilets et ayant un impact : à définir (suite diagnostic)	- Travaux prévus par ODYSSI pour les quartiers Cité St Georges, Ravines Touza, Enclos et Redoute - SICSM : travaux d'extention en cours sur les Trois Ilets avec comme objectif 65% d'abonnés desservis par un réseau	Améliorer la collecte et le transfert des eaux usées vers les dispositifs de traitement existants dans les bassins versants des plages sensibles	2011-2013	ODYSSI SICSM		D, E
Fiabiliser le fonctionnement des postes de relevage	Mise en place de la télésurveillance des postes	1	- Poste de Fond Lahaye (plage du Lido) - Postes du secteur des Trois Ilets (Anse à l'Ane, Marina, Anse Mitan et Impératrice)	- ODYSSI a mis en place la télésurveillance sur tous ces postes de refoulement sauf sur celui de Fond Lahaye - SME doit prochainement mettre en place une télésurveillance des postes de l'Anse à l'Ane et d'Anse Mitan	Suivi des débordements accidentels (alerte et comptage des surverses au milieu naturel)	2009-2013	ODYSSI SICSM	Obligatoire à fin 2007 (Fond Lahaye : DCE déjà lancé)	D, E
	Mise en place d'une bache de sécurité	1	Postes prioritaires : Fond Lahaye (plage du Lido), poste de l'Anse à l'Ane (plages Nid Tropical et Hôtel Frantour)	- ODYSSI : bâches de sécurité déjà existante sur le poste de Madiana et prévue sur celui d'Anse Madame - SICSM : existence de pompes supplémentaires sur le poste d'Anse à l'Ane	Récupération du trop plein en cas de dysfonctionnement hydraulique	2009-2013	ODYSSI SICSM	Difficultés lié au foncier	D, E
	Equipement des postes d'un groupe électrogène	1	Postes prioritaires : Fond Lahaye (plage du Lido), poste de l'Anse à l'Ane (plages Nid Tropical et Hôtel Frantour)	- ODYSSI : équipement des postes d'Anse Madame et de Madiana en cours - SICSM : équipement des postes de l'Anse à l'Ane et de Marina déjà prévu	Permet de faire fonctionner les pompes en cas de coupure électrique	2009-2013	ODYSSI SICSM		D, E
Contrôler et mettre en conformité l'assainissement autonome	Diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome	2	- Secteur des plages de Schoelcher (notamment quartiers Anse Collat, L'Enclos et Ravine Touza) - Secteur des plages des Trois Ilets	- ODYSSI : mise en place du SPANC (marché du diagnostic en cours de notification) - SICSM : mise en place du SPANC	- Identification des causes de pollution - Programmation des travaux de mise en conformité	2008-2010	ODYSSI SICSM	Pas de difficultés techniques particulières	D, E
	Mettre aux normes les points noirs : mise en conformité des dispositifs identifiés comme impactant la qualité des milieux aquatiques	2	- Secteur des plages de Schoelcher (notamment quartiers Anse Collat, L'Enclos et Ravine Touza) - Secteur des plages des Trois Ilets	Travaux à réaliser selon diagnostics et/ou résultats du SPANC	Diminuer les rejets d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel	2011-2013	Particuliers	Difficulté liée à l'acceptation par les particuliers de revoir leur système d'assainissement sans aides	D, E

Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu C "Qualité bactériologique des eaux de la baie"

Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés	
Améliorer le fonctionnement des stations d'épuration	Fiabilisation du fonctionnement hydraulique des stations d'épuration	1	STEP Fond Lahaye (si non supprimée)	Mise en œuvre d'un bassin tampon en entrée de station	Permet de limiter les à-coups hydrauliques au niveau de la STEP	2009-2013	ODYSSI SICSM	Coûts d'investissement, problèmes fonciers	D	
	Réalisation d'un diagnostic du point de rejet	2	Emissaire en mer de la STEP Anse Marettes	- diagnostic déjà prévu par le SICSM (état des canalisations, état du milieu, pas de courantologie prévu) - Simulation sur la dilution du rejet en mer possible si réalisation d'une modélisation fine de la baie (cf. enjeux A et B)	Permet de déceler d'éventuelles fissures et vérifier s'il existe des retours d'effluents rejetés sur la plage	2009-2010	SICSM		-	
Limiter les pollutions liées aux activités de plaisance	Audit environnemental des activités portuaires	2	Ports de plaisance : Baie du Carénage, Pointe du Bout, Etang Z'Abricots,...	Cf. Enjeu B "Qualité des eaux littorales au regard des micropolluants"						B
	Mise en place de sanitaires dans les ports de plaisance	3	Ports de plaisance : Baie du Carénage, Pointe du Bout, Etang Z'Abricots,...	Équipement des ports de plaisance non équipés en sanitaires (WC et douches)	Permet de limiter l'utilisation des WC à rejet direct à bord des bateaux	2011-2013	Communes, CCIM		-	
	Mise en place de dispositifs de collecte des eaux vannes	3	Ports de plaisance : Baie du Carénage, Pointe du Bout, Etang Z'Abricots,...	Équipement des sites de plaisance d'un système comprenant une pompe fixe pour la vidange des réservoirs de contention à bord des bateaux et un équipement de vidange des réservoirs de toilettes chimiques et des réservoirs portables d'eaux noires.	Vidange des effluents domestiques	2011-2013	Communes, CCIM		-	

## II.4. ENJEU D : « NIVEAU TROPHIQUE DE LA BAIE »

Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu D "Niveau trophique de la baie"

Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés
<b>Améliorer la connaissance des systèmes d'assainissement</b>	Diagnostic détaillé des systèmes d'assainissement	1	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
<b>Améliorer la collecte et le transfert des eaux usées</b>	Contrôle de la conformité des branchements dans les zones desservies	2	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Raccordement dans la zone desservie (mise en conformité des branchements)	1	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Réhabilitation des réseaux défectueux (eaux parasites de nappe)	2	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Extension de la collecte des eaux usées	1	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier l'agglomération de Fort-de-France	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
<b>Améliorer les performances de l'assainissement autonome</b>	Mise en place d'un groupe technique de réflexion et de recherche appliquée sur les techniques d'assainissement autonome	1	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome	2	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Mettre aux normes les points noirs : mise en conformité des dispositifs identifiés comme impactant la qualité des milieux aquatiques	2	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
<b>Améliorer le fonctionnement des stations d'épuration</b>	Fiabilisation du fonctionnement hydraulique des stations d'épuration	1	STEP prioritaires en surcharge hydraulique : Pays Noyé, Chateauboeuf, Dillon, Long Pré et Fond Lahaye (si non supprimée)	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Regroupement des stations d'épuration de capacité < 1000 EH	3	Micro-stations à définir par un inventaire préalable	Cf. Enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"					E
	Améliorer les performances épuratoires des STEP > 10 000 EH pour les pollutions azotées ([NGL]<15 mg/l ou R>70 %)	1	STEP Pointe des Nègres, Dillon, Gaigneron	Traitement en boues activées très prolongé ou membranes	Exigences réglementaires en zone sensible	2009-2013	ODYSSI		E
	Améliorer les performances épuratoires des STEP > 2 000 EH et < 10 000 EH pour les pollutions azotées ([NGL]<15 mg/l ou R>70 %)	3	STEPs Grande Case, Petit Fond et Vert Pré (SICSM) et Fond Lahaye (ODYSSI)	Traitement en boues activées très prolongé ou membranes		2009-2013	ODYSSI SICSM		E
	Améliorer les performances épuratoires des STEP > 2 000 EH et < 10 000 EH pour les pollutions phosphorées ([PT]<2 mg/l ou R>80 %)	3	STEPs Grande Case, Petit Fond et Vert Pré (SICSM) et Pelletier et Fond Lahaye (ODYSSI)	Mise en place d'un traitement physico-chimique ou biologique complémentaire	L'impact en termes de flux de phosphore en moins vers la baie de Fort-de-France est peu important.	2009-2013	ODYSSI SICSM	Contraintes techniques supplémentaires pour le stockage, le transport et l'épandage des boues	E
<b>Connaître et réduire les pollutions azotées et phosphorées d'origine agricole</b>	Evaluer le poids respectif des apports d'élevages et d'engrais en N et P par rapport à la pollution domestique	2	Tout le territoire du contrat de baie	- Réalisation d'un bilan de la pression azotée et phosphorée agricole à l'échelle du territoire du contrat de baie (élevage, fertilisation, phénomènes de transferts) - Connaître la répartition spatiale de cette pression	- Identification des causes de pollution azotée et phosphorée - Programmation de travaux	2009	CACEM		E
	Raisonner les pratiques de fertilisation minérale	2	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier les bassins versant prioritaires : Lézarde et Rivière-Salée	- Tenir compte de l'équilibre de fertilisation pour limiter l'usage d'intrants minéraux - Tenir compte de la teneur des sols en phosphore		2010-2013	Agriculteurs	Frein socio-économique fort : crainte relative à la perte de rendements. Nécessité d'un accompagnement.	E

## II.5. ENJEU E : « QUALITE ECOLOGIQUE ET CHIMIQUE DES COURS D'EAU »

---

Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"

Paramètres	Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés
Tous	Améliorer la connaissance et le suivi de l'état écologique	Etude de définition du réseau de suivi à mettre en place dans le cadre du contrat de baie	1	Tout le territoire du contrat de baie	Cf. Enjeu A "Hypersédimentation, envasement de la baie et état des récifs coralliens"					A et B
		Mise en place de stations de suivi hydrobiologique	1	Monsieur, Jambette, Case-Navire, La Manche	Stations complémentaires de celles du réseau de surveillance de la DCE et pouvant rentrer dans le champ des stations du contrôle opérationnel de la DCE	Etat 0 pour le suivi des actions du contrat de baie	2009-2013	CACEM, CAESM, Département		-
Hydromorphologie (état écologique)	Améliorer les écoulements et s'assurer de la continuité écologique	Réaliser des diagnostics sur les ouvrages hydrauliques	1	Tout le territoire du contrat de baie	A réaliser en partenariat avec le Schéma Départemental de Vocation Piscicole	Identifier les ouvrages les plus impactants afin de prioriser les actions d'intervention et retrouver au maximum un fonctionnement naturel	2009-2010	Département, DIREN	Simple	-
		Réaliser les travaux nécessaires pour réduire le linéaire influencé et assurer une continuité écologique	1	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité les BV Nord (de Fond Lahaye à la Lézarde)	Selon impact : suppression, modification de l'ouvrage ou mise en place d'une solution de franchissement type passe à poissons et/ou passe à ouassous	Indispensable pour assurer la continuité écologique	2011-2013	Propriétaires d'ouvrages		-
	Améliorer la gestion et l'entretien des cours d'eau et des ravines	Etude de définition d'une structure porteuse des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau	1	Ensemble de la Martinique	- Réflexions sur les aspects juridiques, institutionnels et financiers de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien et de restauration sur cours d'eau - Premier audit déjà réalisé par la DIREN pour la création d'une Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières en Martinique --> à actualiser	indispensable pour clarifier la situation actuelle de gestion et d'entretien des cours d'eau martiniquais	2008	DIREN, Région, CACEM	Simple	A
		Mise en place d'une cellule de travail sur les travaux d'entretien sur cours d'eau	1	Tout le territoire du contrat de baie	- Cellule de travail composé du CG972, de la DDE, de l'UAG, de la REGION... - Elaboration d'un guide technique de conduite des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau du territoire du contrat de baie	- Modifier la philosophie actuelle des travaux sur cours d'eau (travaux hydrauliques de lutte contre les inondations) - Prendre en compte les aspects morphologiques et biologiques des cours d'eau	2009-2010	DIREN, Région, CACEM		A
		Mise en place de sites pilotes de restauration de berges par des techniques alternatives	2	Tout le territoire du contrat de baie	Utilisation sur des sites pilotes de techniques végétales alternatives de protection et de renaturation des berges : peigne, fascine,...	Amélioration des connaissances avant diffusion des techniques auprès des gestionnaires des cours d'eau et des entreprises spécialisées	2009-2010	Collectivités, Région		A
		Réalisation de formation sur les techniques alternatives pour le renforcement de berges	2	Maîtres d'ouvrage (Région, communes) et entreprises	Mise à profit des résultats des expérimentations de travaux de restauration des berges sur les sites pilotes	Augmenter la rugosité, diminuer les vitesses de transfert et réduire l'érosion linéaire	2011-2013	CACEM, Région		A
Etudes de définition de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau (profil en long, berges, continuité, ripisylve)	1	Bassins versants à définir (Monsieur ou Longvilliers par exemple)	Diagnostic des cours d'eau et des ravines des bassins versants prioritaires et définition des actions à mener pour restaurer les habitats aquatiques		2009-2011	Région, collectivités	Maître d'ouvrage	-		

Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"

Paramètres	Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés	
Macropolluants, produits azotés, produits phosphorés (état écologique)	Améliorer la connaissance des systèmes d'assainissement	Diagnostic détaillé des systèmes d'assainissement	1	Tout le territoire du contrat de baie	- Sensibilité du réseau à la pluie, - Localisation des arrivées d'eaux parasites - Estimation des flux d'eaux usées d'origine industrielle et domestique	Programmation ciblée des travaux	2009-2010	ODYSSI SICSM	Simple	D	
	Améliorer la collecte et le transfert des eaux usées	Contrôle de la conformité des branchements dans les zones desservies		2	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier l'agglomération de Fort-de-France	- Schoelcher, Fort-de-France, Lamentin : programmé en 2008 (l'équipe habilitée d'ODYSSI est actuellement mobilisée sur les tests à la caméra au niveau des réseaux) - Prestation obligatoire de la SME à hauteur de 80% des branchements	- Identification des causes de pollution - Programmation des travaux de mise en conformité	2009-2013	ODYSSI SICSM	Difficulté potentielle sur les contrôles de branchements (exhaustivité difficile)	D
		Raccordement dans la zone desservie (mise en conformité des branchements)		1	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier l'agglomération de Fort-de-France	Suite des études de contrôle de la conformité des branchements	Limiter les déversements au milieu naturel d'eaux usées sans traitement	2009-2013	Particuliers	La prise en charge financière incombe aux particuliers (niveau d'acceptabilité variable)	D
		Réhabilitation des réseaux défectueux (eaux parasites de nappe)		2	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier l'agglomération de Fort-de-France	Suite des diagnostics détaillés des systèmes d'assainissement des bassins versants des plages (une partie des réseaux des Trois Ilets et de Rivière Salée est en cours de réhabilitation)	- Limiter les rejets directs au milieu naturel - Réduire les apports d'eaux parasites qui entraînent des surcharges hydrauliques et des surverses des réseaux	2009-2013	ODYSSI SICSM	Parfois difficile techniquement de faire davantage que ce qui a déjà été réalisé et/ou est programmé	D
		Extension de la collecte des eaux usées		1	Tout le territoire du contrat de baie et en particulier l'agglomération de Fort-de-France	- ODYSSI : étude et/ou travaux en cours sur Kérllys, Didier, Pointe de la Vierge, Calvaire, Ravine Vilaine (Fort-de-France et Petit Manoir, Pelletier, Acajou (Le Lamentin)) - SICSM : travaux d'extension en cours sur les Trois Ilets avec comme objectif 65% d'abonnés desservis par un réseau	Améliorer la collecte et le transfert des eaux usées vers les dispositifs de traitement existants	2009-2013	ODYSSI SICSM		D
		Mise en place d'un groupe technique de réflexion et de recherche appliquée sur les techniques d'assainissement autonome		1	Tout le territoire du contrat de baie	Réalisation de travaux et d'essais dans le but de trouver des alternatives techniques adaptées aux contraintes locales pour l'épandage individuel des effluents (pentes fortes, superficie faible par rapport au logement)	Trouver des solutions techniques permettant l'épandage des effluents et d'améliorer des rendements globaux de l'assainissement autonome	2009-2011	ODE		D
	Améliorer les performances de l'assainissement autonome	Diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome		2	Tout le territoire du contrat de baie	- ODYSSI : mise en place du SPANC (marché du diagnostic en cours de notification) - SICSM : mise en place du SPANC	- Identification des causes de pollution - Programmation des travaux de mise en conformité	2008-2011	ODYSSI SICSM	Pas de difficultés techniques particulières	D
		Mettre aux normes les points noirs : mise en conformité des dispositifs identifiés comme impactant la qualité des milieux aquatiques		2	Tout le territoire du contrat de baie	Travaux à réaliser selon diagnostics et/ou résultats du SPANC		2010-2013	Particuliers	Difficulté liée à l'acceptation par les particuliers de revoir leur système d'assainissement sans aides	D
	Améliorer le fonctionnement des stations d'épuration	Fiabilisation du fonctionnement hydraulique des stations d'épuration		1	STEP prioritaires en surcharge hydraulique : Pays Noyé, Chateauboeuf, Dillon, Long Pré et Fond Lahaye (si non supprimée)	Mise en œuvre d'un bassin tampon en entrée de station	Permet de limiter les à-coups hydrauliques au niveau de la STEP	2009-2013	ODYSSI SICSM	Coûts d'investissement, problèmes fonciers	D
		Regroupement des stations d'épuration de capacité < 1000 EH		3	Micro-stations à définir par un inventaire préalable	Les STEP < 1000 EH du territoire du contrat de baie ont un rendement moyen sur les pollutions carbonées (DBO5) de 65 % alors que les STEP > 1000 EH ont un rendement moyen de 98 %.		2009-2013	ODYSSI SICSM		D

Tableau de synthèse des actions proposées pour l'enjeu E "Qualité écologique et chimique des cours d'eau"

Paramètres	Orientations / Principes d'actions	Action ou type d'action proposé	Priorité	Secteur / Usager concerné	Description sommaire / Commentaires	Apports / Efficacité	Planning	Maîtrise d'ouvrage potentielle	Elements de faisabilité	Autres enjeux associés	
Pesticides	Améliorer le suivi de la qualité des eaux	Mise en place d'un suivi basé sur des mesures au moment des pics de crue	1	Stations de suivi sur les bassins versants prioritaires (Lézarde, Rivière-Salée, Monsieur)	- Mesures réalisées avec une fréquence horaire en cas de pluviométrie importante (période de crue) - Coordination à définir avec les réseaux "pesticides" et patrimonial de la DIREN et la surveillance des masses d'eau dans le cadre de la DCE	Améliorer la connaissance de la contamination des eaux douces superficielles par les pesticides et identifier d'éventuelles pics de concentration	2009-2013	CACEM	Difficulté technique (nécessité d'une station de jaugeage à proximité), MOA possible, coûts des analyses	B	
	Améliorer la connaissance des usages	Réalisation d'un tableau de bord "pesticides" à l'échelle du contrat de baie	2	Tout le territoire du contrat de baie	Tableau de bord sur les consommations de produits phytosanitaires sur le territoire du contrat de baie (passage de conventions avec les distributeurs)	Mieux connaître les usages permettra de mieux cibler les détections lors des suivis	2009-2013	CACEM	Trouver le bon niveau de coordination avec les instruments prévus par le plan interministériel, difficultés pour obtenir certaines données	B	
	Réduire les pollutions phytosanitaires agricoles	Réaliser des diagnostics d'exploitation pesticides		1	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Diagnostic au siège d'exploitation (stockage, matériel) et au niveau parcellaire (parcelles à risque érosif)	Préalable indispensable avant de mettre en place d'équiper les exploitations contre les pollutions ponctuelles ou d'aménager l'espace rural afin de limiter les transferts	2009-2010	Agriculteurs	Simple	B
		Equiper les exploitations agricoles contre les pollutions ponctuelles pesticides		1	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	- Etanchéification du local Pesticides - Système de traitement des effluents phytosanitaires (ex. : lit biologique type biobed à partir de bagasse,...)	Réduction des pollutions ponctuelles pesticides	2009-2013	Agriculteurs		B
		Mise en place d'expérimentations de pratiques agro-environnementales sur sites pilotes		2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	- Techniques à expérimenter sur des sites pilotes : techniques alternatives à la lutte chimique, mise en place de talus,... - Travail à réaliser en lien avec le PRAM, le CTCS, la Chambre d'Agriculture, les groupements de producteurs,...	Pré-requis indispensable avant la diffusion des mesures agro-environnementales les plus efficaces	2009-2013	CACEM, Chambre d'agriculture, CTCS, Banalliance, Banamart		B
		Diffusion des résultats des expérimentations sur les sites pilotes et bilan de leur mise en œuvre (animation, sensibilisation)		2	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Réalisation de formations, de visites des sites pilotes, de démonstrations au champ, de plaquettes de communication. Travail pouvant être réalisé par la Chambre d'Agriculture.		2011-2013	Chambre d'Agriculture		B
		Généraliser le traitement des effluents de traitement fongicide post-récolte des bananes		1	Bassins versants prioritaires : Lézarde, Rivière-Salée, Longvilliers, Caleçon et Manche	Etendre la collecte et le traitement par évaporation des effluents de traitement fongicide post-récolte des bananes réalisés par BANAMART pour ses producteurs à l'ensemble des producteurs de banane du territoire du contrat de baie ou utilisation d'un sac osmofilm pour les petits producteurs	Important car les molécules utilisées pour le traitement fongicide post-récolte des bananes (bitertanol et imazalil) sont très souvent retrouvées dans les eaux avec des concentrations importantes.	2009-2010	Producteurs de bananes	Coût et difficulté technique de la collecte et du transfert des effluents	B
	Réduire les pollutions phytosanitaires non agricoles	Réalisation de plans de désherbage communaux		1	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	- Identification des zones présentant des risques forts de transfert de pesticides vers les milieux aquatiques - Prconisation des usages adaptés	Bonne efficacité : réduction des usages les plus impactants	2009-2011	Collectivités	Dépend de l'implication des collectivités	B
		Formation des agents des collectivités territoriales responsables du désherbage		1	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Accompagner les agents communaux dans l'apprentissage des outils de raisonnement et leur faire prendre conscience des risques liés à l'usage des pesticides	- Meilleur raisonnement des pratiques phytosanitaires (réglementation, matériel, traitement, ennemis à combattre,...) - Diminution des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires	2009-2013	Collectivités	Cette mesure peut engendrer des contraintes de personnel au niveau des collectivités	B
		Communication et sensibilisation des particuliers aux bonnes pratiques phytosanitaires		3	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Sensibilisation : - Aux risques de contamination des eaux et aux risques pour la santé - A l'existence de solutions alternatives à l'utilisation de pesticides - A une nouvelle perception de la "propreté" des bourgs afin d'accroître l'acceptabilité de la présence d'adventices en contexte urbain	Impact en terme de modification de pratiques difficile à évaluer	2009-2013	CACEM	La communication en elle-même n'est pas une difficulté, c'est le suivi d'effets qui reste difficile à évaluer	B
		Réalisation d'opérations de contrôle des matériels par un prestataire qualifié		2	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	Aide et conseil aux réglages du matériel, changement des buses,...		2009-2013	Collectivités et acteurs type pépiniéristes		B
		Mise en place de dispositifs contre les pollutions ponctuelles pesticides		1	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	1. Aire de remplissage et de lavage 2. Etanchéification du local Pesticides 3. Cuve de lavage sur le pulvérisateur	Réduction des pollutions ponctuelles pesticides	2009-2011	Collectivités et acteurs type pépiniéristes		B
	Réalisation d'une opération de communication sur la collecte des EVPP et des PPNU		2	Tout le territoire du contrat de baie (acteurs agricoles et non agricoles)	Travail à faire en lien avec le travail réalisé dans ce domaine par la Chambre d'Agriculture (mise en place de bennes de collecte des emballages vides et des produits phytosanitaires non utilisés)	Réduction des pollutions ponctuelles pesticides	2008-2009	CACEM, CAESM		B	
	Prise en compte des contraintes de désherbage dans les projets d'aménagements urbains		2	Tout le territoire du contrat de baie et en priorité l'agglomération de Fort-de-France	- Mise en place d'une cellule "désherbage" regroupant les services urbanismes et les espaces verts - Rédaction d'un cahier des charges type relatif aux aménagements urbains prenant en compte le désherbage	Réduction des quantités de pesticides utilisés par la prévention	2009-2013	Collectivités		B	

### III. UN EXEMPLE DE FICHE ACTION

---

Thème :  
Sous-thème :  
Principe d'actions :

Fiche éditée le :
<i>Date</i>

<i>Intitulé de l'action</i>	<i>CODE</i>
-----------------------------	-------------

**Enjeux :** *Enjeu A, enjeu C*

**Maître d'ouvrage :**

Partenaires techniques :  
Portée géographique :

Type d'action :  
Priorité :  
Etat d'avancement :

	Envisagé	Effectif
Début		
Fin		

**Contexte et objectifs de l'action :**

*Contexte et objectifs de l'action*

**Description, mise en œuvre de l'action :**

*Description de l'action*

**Indicateurs d'évaluation :**

- ✘ Indicateur de réalisation de l'action
- ✘ Objectif à atteindre :
- ✘ Niveau de réalisation de l'action :

**Budget prévisionnel et financement :**

Année	Montant prévu (€ H.T.)	Montant réel (€ H.T.)
2009		
2010		
2011		
2012		
2013		
Total		

Partenaires financiers	Hauteur